

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16531**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Automatique et informatique industrielle spécialité Systèmes industriels - systèmes automatisés et réseaux industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bretagne Occidentale - Brest	Président de l'Université de Bretagne Occidentale, Recteur chancelier de l'académie de Rennes, Université de Bretagne Occidentale - Brest

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce technicien en Automatisation possède une bonne maîtrise dans le choix et la mise en œuvre, matérielle et logicielle, de solutions d'automatismes industriels.

Il a acquis des compétences nouvelles liées à l'évolution du domaine : applications programmées embarquées (serveurs Web embarqués, systèmes temps réel, etc.).

Il sait construire et paramétrer un système de supervision et l'intégrer dans une application. Il sait exploiter des données issues de dispositifs d'imagerie industrielle.

Il est capable de concevoir des applications en domotique et gestion technique de bâtiment. Il est qualifié pour mettre en place et configurer des réseaux de communication industriels.

Praticien du matériel et bon programmeur, il peut participer à tous projets d'automatisation en tant qu'architecte, concepteur et exploitant.

Préparé à assumer des tâches d'encadrement et de responsabilité d'affaires, il aura aussi développé de réelles qualités d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, de sens critique, d'ouverture d'esprit, de rigueur dans la conduite et la gestion de projet, la capacité à s'intégrer dans une équipe, à encadrer des équipes opérationnelles.

Il est fortement sensibilisé à tous les aspects économiques (gestion financière, vente, achats). Il sait communiquer, y compris dans une langue étrangère.

- une maîtrise du champ technologique,
- une maîtrise de la communication afférente et de l'anglais professionnel,
- la capacité à appréhender tous les aspects techniques d'un projet,
- la capacité à suivre l'évolution technologique de son champ de compétences au sens large, ce qui suppose l'acquisition des fondamentaux, et à aborder des tâches complexes,
- l'autonomie,
- l'initiative, la responsabilité, le sens critique, l'ouverture d'esprit,
- la rigueur dans la conduite de projet et la gestion,
- la capacité à s'intégrer dans une équipe, à encadrer des équipes opérationnelles.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les activités d'un titulaire de cette licence dépendent pour une large part du type d'entreprise où il exerce.

La palette des secteurs traditionnels d'embauche (le travail des métaux, les équipements industriels, l'électronique et les télécommunications, les Instruments de précision, la Construction automobile, la Construction et la réparation navale) s'est élargie en raison des multiples applications de l'électricité.

Étant donnée la pénétration de l'électronique, de la microinformatique, de l'automatique, des réseaux, de l'informatique industrielle dans bon nombre d'activités, les compétences du diplômé seront appréciées dans des domaines aussi divers que :

- L'agroalimentaire
- Les industries de transformation et manufacturières
- La métallurgie
- La santé
- Les transports comme l'espace, l'aéronautique et l'automobile
- La construction et les installations électriques
- L'électroménager
- Projeteur-Dessinateur en Bureau d'Etudes (Electricité 473a)

- Projeteur en Automatismes : études et conception (matériel et logiciel)
- Chargé d'Affaires : validations, mise en service, assistance technique, formation, conseil, réalisation forfaitaire de projets
- Technicien Responsable Maintenance de Systèmes Electriques (477b) ou Systèmes Automatisés
- Responsable Technique d'Unité de Production
- Technicien d'Etudes en Electricité - Electronique (473b, 478d) ou Automatisation
- Technicien Responsable Instrumentation

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

H1209 : Intervention technique en études et développement électronique

H1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques

H1208 : Intervention technique en études et conception en automatisme

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

UE1 Enseignements d'harmonisation :

En fonction de leur origine (L2, BTS ou DUT), les étudiants suivent 3 des modules dans la liste suivante. Un résultat supérieur à la moyenne octroie des points de jury à l'étudiant.

Mathématiques Appliquées ; Electrotechnique et Electronique de puissance, Automatismes industriels, Programmation ; Electronique numérique ; Régulation.

UE2 Enseignements Scientifiques et Techniques : (12 ECTS)

SGBD (Systèmes de gestion de bases de données), Programmation Objet, Réseaux Industriels et Supervision, Instrumentation et Capteurs

UE3 Formation Professionnelle : (15 ECTS)

Processeurs spécialisés, Appareillage et Schéma technique, Serveurs Web Embarqués , Dispositif et réseaux appliqués à la gestion technique de bâtiments, Administrateurs réseaux

UE4 Formation Economique et Sociale : (12 ECTS)

Conduite de projets et qualité, Economie et gestion, Connaissance de l'entreprise ; Communication et insertion dans le milieu professionnel ; langues

UE5 Applications Industrielles : (21ECTS)

Projets tuteurés 150 h ; Stage Industriel 16 semaines

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants + Enseignants-chercheurs + Professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 2011 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation n° 20060428 du 6 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université de Brest à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis et de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.univ-brest.fr/cap-avenir>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-brest.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Bretagne Occidentale - Brest

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Brest

Historique de la certification :